



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DU 22 SEPTEMBRE 2014

Session ordinaire du conseil d'établissement des écoles de Launay/Trécesson, tenue à Launay, le vingt-deux septembre de l'an deux mille quatorze après l'assemblée générale.

PRÉSENCES

M. André Noël, directeur
M^{mes} Claudine Martineau, parent
Katy Bourgault, enseignante
Louise-Andrée Audet, parent
M. Jean Cossette, parent

ABSENCES

Mmes Viviane Caron
Christine Rancourt

MOT DE BIENVENUE;

M. Noël souhaite la bienvenue. Il est 20h00.

**NOMINATION
D'UN(E)
SECRÉTAIRE ET
D'UN(E) SUBSTITUT;**

CELV 547-14 IL EST RÉSOLU sur proposition de Louise-Andrée Audet,

QUE Claudine Martineau rédige les procès-verbaux des réunions et s'assure qu'ils soient consignés dans un registre;

ET QUE Katy Bourgault soit nommée substitut.

ADOPTÉE

**NOMINATION DE LA
PRÉSIDENTE POUR
UN MANDAT D'UN
AN (ART. 58 LIP) ET
D'UN SUBSTITUT;**

CELV 548-14 IL EST RÉSOLU sur proposition de Claudine Martineau, et conformément à l'article 58 de la L.I.P.,

QUE Louise-Andrée Audet soit nommée présidente du conseil d'établissement pour un mandat d'un (1) an.

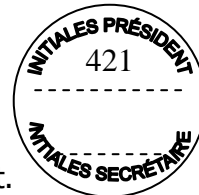
ET QUE Jean Cossette soit nommé substitut à la présidence.

ADOPTÉE

**COMITÉ PARENTS
(SUBSTITUT);**

CELV 549-14 IL EST RÉSOLU sur proposition de Jean Cossette,

QUE Louise-Andrée Audet soit nommée au



comité de parents et que Claudine Martineau soit substitut.

ADOPTÉE

**LECTURE ET
ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR;**

CELV-550-14 IL EST RÉSOLU sur proposition de
Louise-Andrée Audet,

QUE l'ordre du jour de cette réunion est
adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

**LECTURE ET
ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL DU
16 JUIN 2014;**

CELV-551-14 IL EST RÉSOLU sur proposition de
Louise-Andrée Audet,

QUE le procès-verbal du 16 juin 2014
soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE

**AUTORISATION
POUR LA FCSQ**

Ils ont rempli le formulaire.

**INFORMATION ET
CORRESPONDANCE**

Aucune

Date de la prochaine réunion :
Le mardi le 21 octobre 2014 à 19 heures.

**ÉVALUATION ET
CLÔTURE DE
L'ASSEMBLÉE**

CELV-552-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
Louise-Andrée Audet,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Il est 20 h 25.

Louise-Andrée Audet, présidente

André Noël, secrétaire